

## Fort du Cap-Martin : une restauration en plusieurs étapes

Construit au début des années 30, le Fort du Cap-Martin est, géographiquement, le deuxième ouvrage de la fameuse Ligne Maginot qui était censée protéger, du Nord au Sud, les frontières Est du pays.

Il comprend trois blockhaus, un d'une superficie hors œuvre de 325 m<sup>2</sup>, deux d'une superficie de 219 m<sup>2</sup> chacun reliés entre eux et semi-enterrés sur la colline du Cap-Martin sur une vingtaine de mètres de dénivellation (1)

Ce fort était aussi intégrée dans une « ligne de résistance du Secteur Fortifié des Alpes-Maritimes » avec, entre autres missions, celle de protéger la ville de Menton.

Avec un canon de 75 mm et deux jumelages de mitrailleuses, il prenait ainsi en enfilade le bord de mer jusqu'à la frontière, protégeant également la casemate du Pont Saint Louis, le tout premier ouvrage installé sur la frontière franco-italienne même.

### Une convention avec la ville de Roquebrune Cap-Martin

Après avoir convenablement rempli son rôle en juin 40 où il fut copieusement bombardé, le fort avait été désaffecté et laissé dans un état d'abandon dont l'association AMICORF a souhaité le sortir.

Par une convention signée en début d'année, la ville, propriétaire du fort et de ses dépendances, a autorisé l'association à occuper temporairement le

fort afin d'en assurer la restauration.

La convention a été signée avec le président d'AMICORF M. Raymond Cima et c'est M. Christian Fiquet-Albin, le responsable des fortifications, qui dirige les travaux. Des travaux de longue haleine.

« Vu l'état de l'ouvrage que l'armée a laissé piller durant de nombreuses années, il importe d'être prudent et de ne pas s'engager dans des réalisations utopiques.

La réhabilitation se fera donc par tranches très espacées dans le temps sans que cela nuise à l'objectif visé » précise M. Fiquet-Albin.

Il faut savoir que les membres d'AMICORF sont tous des bénévoles et que, jusqu'à ce jour, toutes les activités de l'association ont été réalisées avec leurs

seules ressources propres. Outre la restauration de la casemate du Pont Saint Louis inaugurée cet été, AMICORF est « spécialisée » dans la présentation de véhicules militaires anciens lors de différentes cérémonies patriotiques.

La restauration du Fort du Cap-Martin va cependant nécessiter des sommes relativement importantes. C'est dire que toutes les aides seront les bienvenues (2).

### Unique dans la région.

La première tranche va donc uniquement consister à réhabiliter le bloc d'entrée, en fait le blockhaus le plus important qui est de surcroît particulièrement intéressant car il est le seul de la région à être disposé sur deux niveaux et à posséder une artillerie sous casemate.

« A ce titre, il est particulièrement représentatif de la fortification CORF (Commission d'Organisation des Régions Fortifiées). Il est de plus facile à isoler du reste de l'ouvrage et d'entretien aisé » souligne M. Fiquet-Albin qui, avec ses amis, a déjà passé pas mal d'heures sur les lieux.

### Ouverture au public

La convention signée avec la mairie prévoit notamment le nettoyage, la peinture des murs des salles et des couloirs, l'installation d'un éclairage provisoire, l'aménagement de la passerelle de l'entrée.



Lors de sa récente visite à Roquebrune Cap-Martin, le Préfet des Alpes-Maritimes M. Marland a visité le Fort du Cap-Martin où M. Fiquet Albin lui a remis une documentation en présence du maire M. Cesari (Photo Mehran)

En marge de cette partie restauration, AMICORF a prévu l'installation dans les salles des tableaux d'affichage informatiques historiques, de photos et des plans des ouvrages de la région ainsi qu'une bibliothèque « souvenirs » à l'intention des visiteurs.

Car le but est clairement avoué : permettre au grand public de découvrir ce Fort « témoin » de quelques pages de l'Histoire du pays.

Il existe d'ailleurs en France

de nombreuses associations regroupant des personnes passionnées par ce type d'ouvrages militaires.

Le bloc restauré pourra être parcouru en visites libres. Par contre, la découverte du reste de l'ouvrage - avec notamment le couloir long de 130 mètres situé à la base et desservant quantité de pièces où logeaient les 400 soldats - ne pourra se faire que sous la conduite d'un guide.

C'est la raison pour laquelle la

finalité du projet consisterait à engager un gardien (d'où création d'un emploi) qui pourrait même être logé sur place dans une salle transformée en petit appartement.

Comme on le voit, si AMICORF n'a pas de « pétrole », elle a beaucoup d'idées !

Lucien PLATANO

1) Voir Nice-Matin du 5 décembre.

2). Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 04.93.28.19.64.